



RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1991 B 01979

Numéro SIREN : 382 919 306

Nom ou dénomination : A MENAGEMENTS C ONDUITE A CCESSOIRES S.A.R.L. A.C.A.

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2013 sous le numéro de dépôt 19342

9181979

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

SARL A.C.A

Le 26 NOV. 2013

Société A Responsabilité Limitée au capital de 100.000 Euros
Siège social : ROUTE DU TAILLAN – 33 320 EYSINES
SIRET : 382.919.306.000.11

sous le N° 19342..

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille treize, le 23 octobre,
A 18 heures,

Les associés de la **Société A.C.A**, Société à Responsabilité Limitée, au capital de **100.000 Euros**, divisé en **500 parts sociales** de **200 euros** chacune, se sont réunis au siège social sur convocation de la gérance.

L'assemblée est présidée par **Monsieur Pascal CANDOTTO**, gérant.

Sont présents :

M. Pascal CANDOTTO, détenant

370 parts sociales

Mlle Marie-Bénédicte FOULON, détenant

130 parts sociales

Total :

500 parts sociales

Le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle s'est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire
- Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant

Un échange de vues intervient, la gérance fournit toutes les précisions supplémentaires qui lui sont demandées.

Personne ne désirant plus rendre la parole, le Président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PC
HBF

PREMIERE RESOLUTION : Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire

Les associés décident, à compter de ce jour, de nommer en tant que Commissaire aux comptes titulaire :

- Monsieur Jean-Yves LAGARDERE domicilié au 8 A rue Robert Schumann – 33170 GRADIGNAN

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : Nomination d'un Commissaire aux comptes suppléant

Les associés décident, à compter de ce jour, de nommer en tant que Commissaire aux comptes suppléant :

- Monsieur Bruno FORMET domicilié au 121 rue Juliette Dodu – 97400 SAINT DENIS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : Pouvoirs

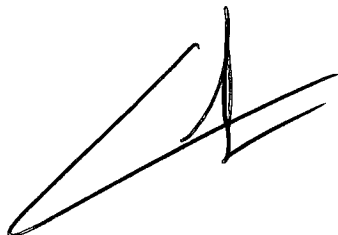
L'assemblée générale des associés décide de donner pouvoir au cabinet WILSON EXPERTISE COMPTABLE SARL afin d'accomplir toutes les formalités relative aux précédentes résolutions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

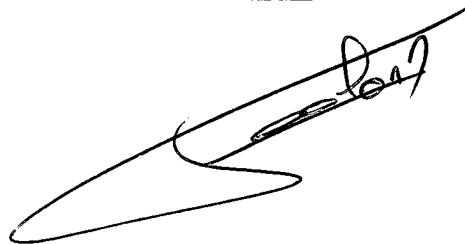
Aucune autre question n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès verbal signé par le gérant et les associés.

M. CANDOTTO

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal line.

Mlle FOULON

A handwritten signature in black ink, featuring a large, fluid loop that extends upwards and to the right, with a smaller, more complex signature element below it.